

Bulletin syndical

Septembre - Octobre 2024  
N° 396

# snés



Académie de Toulouse



**Se mobiliser**  
**pour changer de cap**

## Rentrée 2024 : comment les problèmes structurels se concrétisent dans notre académie...

### Tarn-et-Garonne : une rentrée difficile comme partout...

En collège comme en lycée, les années se suivent et se ressemblent : les effectifs restent souvent trop lourds avec des classes à plus de 30 en collège et jusqu'à 37 en lycée. Dans ces conditions, le travail des élèves et des enseignant.es est difficile. Lorsque les classes sont pleines, des établissements refusent de nouvelles inscriptions. Ainsi, une centaine d'élèves issus de 3ème étaient sans solution à la rentrée. Le rectorat a ouvert en urgence une classe passerelle pour accueillir une partie d'entre eux. Mais notre jeunesse ne mérite-t-elle pas mieux que ce type de bricolage ? Comme ailleurs, dans le 82, des enseignant.es manquaient à la rentrée, dans

plusieurs disciplines. Certains postes n'ont pas été pourvus lors du mouvement, faute de candidats aux concours de recrutement et le rectorat ne parvient pas à recruter suffisamment de contractuel.les. Il en vient à passer de petites annonces, comme un témoignage d'impuissance. En outre, la profession n'attire plus assez les étudiant.es. Avec un M2, nos jeunes diplômé.es se destinent à d'autres secteurs d'activité. Il manque aussi des non-enseignant.es : administratifs, gestionnaires, laborantins, infirmières, psy-EN, tous indispensables à la réussite des élèves. Pour contrer cette spirale négative, une nette amélioration des conditions de travail et

une revalorisation salariale sans contreparties sont plus que nécessaires. Dans plusieurs disciplines et particulièrement dans les établissements excentrés, assurer les remplacements pose d'ores et déjà problème car le vivier des TZR et des contractuel.les est très limité voire inexistant. En effet, la plupart des remplacements à assurer concernent des remplacements de longue durée, bien plus que des RCD (remplacements de courte durée) que les établissements essaient de gérer en interne.

*Olivier Andrieu,*  
co-secrétaire  
SNES-FSU 82

### Tarn : une rentrée sous le signe des injonctions et du refus d'entendre la voix des personnels face aux difficultés...

Le Tarn ne déroge pas à la règle commune : manque d'enseignant.es dans plusieurs établissements notamment (y compris pour des absences étaient connues/ prévues et signalées avant la rentrée) avec une très forte tension en Lettres, des classes chargées en collège comme en lycée, de nombreux compléments de service problématiques. Dans ce contexte, les injonctions sur les RCD pour imposer le Pacte, sur la mise en place des groupes dans le cadre du mal nommé "choc des savoirs" génèrent tensions et difficultés. Et refus ! seuls deux établissements ont mis en place des groupes de niveau tels que voulu par Attal. Beaucoup de collèges ont fait le choix de constituer des groupes de besoin identifiant l'hétérogénéité et la stabilité comme les premiers des besoins. Certains établissements, faute d'enseignant.es, n'ont même pas mis en place de groupes.

Les difficultés de cette rentrée tiennent aussi au management maltraitant, encore trop souvent minimisé ou nié par l'institution. Là encore, le point de vue des personnels n'est pas sérieusement pris en considération. Ainsi, au collège Jean Monnet de Castres, plus de 90 % des collègues, soutenu.es par de nombreux parents d'élèves (les représentant.es au CA ont écrit en ce sens au Recteur), étaient en grève le 16 septembre pour dénoncer leurs difficultés sur lesquelles ils alertent depuis longtemps :

- gestion autoritaire et chaotique,
- refus systématique de toutes propositions et de dialogue,
- manque d'écoute et de soutien dans les situations difficiles...

... entraînant découragement et mal-être important ainsi qu'une baisse d'effectifs très significative (moins 108 élèves en

3 ans) dans ce collège accueillant de nombreux élèves en difficulté sociale. Face aux réponses de l'administration qui ne prennent pas la mesure de la situation (envoi de DRH de proximité venant d'autres départements pour enjoindre aux collègues de "supporter l'insupportable") ou qui mettent de l'huile sur le feu (telle la Dasen expliquant que "ce n'est pas en faisant grève que les collègues vont redorer l'image de l'établissement"), les collègues poursuivent leur mobilisation pour retrouver des conditions de travail sereines et respectueuses. Avec le soutien de l'intersyndicale SNES-FSU/Sud Education/UNSA Education, ils ont déposé un nouveau préavis de grève pour le mois d'octobre et saisi les F3SCT D et A.

*Benoît Foucambert,*  
co-secrétaire SNES-FSU 81

#### Communiqué : le SNES-FSU répond au Recteur

Interpellé sur la difficulté du rectorat à assurer les remplacements dans "La Dépêche du Midi" du 30/09/24, le Recteur de l'Académie de Toulouse a choisi de reporter la responsabilité de l'institution sur les collègues en les attaquant sur leur "refus" d'assurer les remplacements de courte durée ou encore en persistant à accréditer l'idée d'un absentéisme systémique des professeur.es. Le SNES-FSU Toulouse a dénoncé fermement ces propos qu'il a jugés "scandaleux" et "tendancieux" en rappelant les responsabilités de l'institution qui, en refusant de revaloriser les salaires et d'améliorer les conditions de travail, creuse la crise du recrutement, mais aussi supprime depuis de nombreuses années les postes de Titulaires en Zones de Remplacement. Retrouvez notre communiqué ici.



## Clarifications



Mobilisation du collège Jean Monnet à Castres le 16 septembre



Auch, le 1er octobre pour les salaires, les retraites et les conditions de travail



Accueil des stagiaires par le secteur Stagiaires du SNES-FSU lors de la pré-rentrée

La "clarification" qui devait sortir des élections législatives anticipées, provoquées par un noyau des plus réduits de reclus à l'Élysée, a finalement bien eu lieu : E. Macron entend conduire, "quoi qu'il en coûte" au pays et à ses citoyen-nes, notamment ceux qui ont tant besoin des Services publics, les politiques qu'il a mises en oeuvre depuis 7 ans, pourtant clairement et majoritairement rejetées par les deux élections de juin.

Nous ne l'accepterons pas, ni pour le pays, ni pour son École, ni pour nos collègues.

A la tête de l'Éducation nationale, il a nommé une ministre qui n'a jamais eu à traiter le moindre sujet éducatif, et qui, en tant que députée, aura même réussi 10 jours avant sa nomination, à rater la seule occasion de découvrir la réalité de son ministère, en quittant l'Assemblée nationale sur le bilan de rentrée, sans même rester pour écouter la réponse à la seule question (sur l'uniforme à l'école !) qu'elle y avait posée...

La voilà en responsabilité, flanquée d'un "ministre délégué chargé de la réussite scolaire et de l'enseignement professionnel", par ailleurs chantre affiché de l'École privée confessionnelle. Voilà qui confirme sans la moindre ambiguïté la continuité voulue dans les politiques éducatives que nous combattons dans tout le Second degré, du LP au Choc des Savoirs en passant par le lycée. L'imposition, en coulisses et au dernier moment, par G. Attal de la nomination de la ministre indique qu'il compte bien tenir la promesse, faite à son départ de la rue de Grenelle, de "continuer à peser sur les questions éducatives" : nous savons d'expérience dans quel sens.

Dirigée par une ministre sans aucun poids politique, sous pression des réseaux du Privé, l'Éducation nationale – depuis un an "domaine réservé du Président" – comme ses personnels continueront donc de dépendre des décisions prises dans les coulisses, à Bercy comme à l'Élysée, selon les orientations les plus rétrogrades, qui, toutes, visent à renoncer à l'émancipation de toute la jeunesse par des personnels reconnus, considérés et revalorisés.

La communauté scolaire, et en premier lieu nos professions, sait désormais qu'il n'y a aucun salut à attendre de cette ministre ni de son délégué : nous ne pourrions compter que sur nous-mêmes, et les indispensables mobilisations que nous devons construire ensemble pour imposer enfin les ruptures nécessaires.

**Pierre Priouret,**  
secrétaire général SNES-FSU Toulouse



N° CPPAP : 1127 S 0 62 78 — Prix au numéro : 1 €  
Dépôt légal à parution — ISSN 2777-9904  
Journal édité par le SNES :  
2 avenue Jean-Rieux 31500 Toulouse  
Tél. 05 61 34 38 51 • Fax 05 61 34 38 38  
Mél : s3tou@SNES.edu  
Directeur de Publication : Sylvain Lagarde  
Rédactrice en chef : Perrine Simonutti  
septembre - octobre 2024 — n° 396  
Public-Imprim Midi-Pyrénées — Tél. 05 61 44 11 12



## Évolution de la carte académique des CPGE

C'est à l'occasion d'un Groupe de Travail de rentrée dédié que le Rectorat a confirmé les scénarios qui avaient été esquissés l'année dernière déjà quant à l'évolution de l'implantation des CPGE dans notre académie. La fermeture de la classe ECG (Option Économie Mathématiques appliquées) implantée au lycée Clément Marot de Cahors a ainsi été actée face au constat

de sa bien trop faible attractivité, tandis qu'une division supplémentaire de MPSI sera ouverte au lycée Pierre de Fermat à Toulouse pour augmenter la capacité d'accueil dans une filière en sous-tension et devenue de ce fait excessivement sélective dans cet établissement.

Le SNES-FSU Toulouse est intervenu dans ce Groupe de Travail pour insister sur l'intérêt

des classes préparatoires dites « de proximité » qui facilitent aussi l'accès à des formations exigeantes à des élèves qui n'auraient pas forcément le profil type des élèves attirés par des lycées plus prestigieux.

*Sylvain Lagarde,  
secrétaire académique*

## Les retraité.es dans l'action au mois d'octobre.

En cette rentrée, les 9 organisations de retraité.es (CGT, CFTC, CGC, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & Solidaires) ont décidé de lancer une grande campagne de mobilisation autour de la question de l'accès aux soins qui fait partie des premières préoccupations de la population et notamment des retraité.es, trop de personnes étant soumises aux difficultés pour accéder aux services de soin et de santé. La santé coûte cher, en particulier pour les personnes âgées. Les tarifs des complémentaires santé, indispensables si on veut se soigner, ne cessent d'augmenter. Les renoncements aux soins ne cessent d'augmenter. À l'initiative du "G9", le 9 octobre, des conférences de presse se tiendront à Paris et dans les départements sur un état des lieux de la santé et de l'accès aux soins, sur les mobilisations et sur nos propositions pour défendre la sécurité sociale et le système public de la santé.

La préparation du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale, dans le contexte de restrictions budgétaires pour résorber la dette, ne peut qu'inquiéter. On ne parle que d'économies et pas d'augmentation des recettes pour améliorer la situation tendue par le manque de crédits, de personnels et de lits. La situation du secteur de l'autonomie, faute de loi de programmation, est catastrophique. 85 % des EHPAD publics sont en déficit, certains sont contraints à la fermeture. Les restes à charge pour les résidents sont de plus en plus importants. Face à l'urgence, le "G9" demandera à rencontrer les groupes parlementaires et localement les élu.es pour exposer ses revendications et ses propositions.

Les mobilisations pour l'accès aux soins sont étroitement liées à la question du pouvoir d'achat.

Or la perte du pouvoir d'achat des retraité.es depuis début 2017 s'élève, au 1<sup>er</sup> juillet 2024, à 5,3 points (18,9 % d'inflation - 13,6 % de revalorisation de la pension). Et la somme des pertes pendant les 90 mois de cette période s'élève à 3 mois de pension. Les 9 organisations ont décidé d'agir pour le rattrapage et l'augmentation des pensions au 1<sup>er</sup> novembre pour les complémentaires et pour la revalorisation des pensions de base au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

La rentrée pour les organisations de retraité.es est combative. L'objectif est d'organiser une grande action nationale d'ici la fin de l'année pour la défense du système de santé et l'accès aux soins pour toutes et tous.

*Monique Theulé,  
co-responsable académique  
du secteur des retraité.es*

## Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail, c'est aussi s'engager pour l'amélioration des conditions de travail !

En ce début d'année scolaire, le SNES-FSU a réuni des militant.es autour de la question du traitement des violences sexistes et sexuelles (VSS). Quand on sait que 33% des femmes sont confrontées à une situation de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle, qu'une femme sur deux adopte des stratégies de contournement liées au sexisme, et que tout cela engendre une évidente et inacceptable dégradation des conditions de travail, puisque ces violences (verbales ou physiques) portent "atteinte à [la] dignité ou cré[ent] un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant au travail", on ne peut que considérer que la lutte contre ces violences sexistes relève du combat syndical. C'est tout le sens de l'engagement

constant, convaincu, exigeant du SNES au sein de la FSU pour faire assumer concrètement à l'État employeur sa responsabilité par la mise en place d'un dispositif de signalement, de traitement et de suivi des actes de violences sexistes et sexuelles, de harcèlements et de discriminations (il aura fallu des années pour qu'un arrêté vienne en définir les contours et les principes de fonctionnement et notre académie n'aura pas été au rang des bons élèves pour la mise en œuvre concrète de ce dispositif).

Mais si mettre en place est déjà une avancée, faire fonctionner efficacement ce dispositif avec pour objectif d'obtenir rapidement de la part de l'employeur les mesures qui devraient s'imposer en cas de violences sexistes et sexuelles demeure un enjeu.

Il est essentiel d'avoir en tête que non seulement les violences sexistes et sexuelles au travail existent dans notre champ professionnel, mais qu'en plus, les personnes concernées en parlent et qu'il est dès lors nécessaire de donner un débouché à ces témoignages.

C'est tout l'engagement du SNES-FSU : ses militant.es, qui vous écoutent, vous accompagnent, vous conseillent sur tous les aspects de votre vie professionnelle, sont aussi là pour vous aider à interpeller l'employeur et à engager les démarches nécessaires pour faire cesser ces violences.

*Sylvain Lagarde,  
secrétaire académique*

## Recours mutations INTRA 2024 :

En juin dernier sont tombés les résultats du mouvement INTRA. Il est toujours possible de contester un résultat de mutation, notamment en cas d'erreur. **Des réunions bilatérales se sont tenues les 4 juillet et 27 août pour examiner les recours.**

De nombreux collègues ont contacté le SNES-FSU, mais les règles injustement imposées par le gouvernement limitent les possibilités de défense des collègues par une organisation syndicale. **Au final, plus de 50% des recours déposés au rectorat ont été défendus par le SNES-FSU dont environ 1/4 ont vu leur affectation modifiée.**

Nous remercions l'ensemble des collègues nous ayant fait confiance.

**Fort de son expertise, le SNES-FSU est intervenu en appui des demandes de correction effectuées par les collègues syndiqué.es, ce qui leur a permis d'être rétabli.es dans leurs droits :**



- collègues muté.es à tort sur un vœu non formulé ou invalide ;

- collègue non muté.e alors qu'il ou elle a le barème ;

- permutations entre 2 collègues sans qu'aucun autre demandeur.se ne s'intercale au barème ;

- mutation définitive obtenue très tardivement après rectification d'une erreur sur situation prioritaire ;

- mutation modifiée pour respecter une simultanéité.

**Pour une erreur corrigée, combien subsistent dans les résultats de collègues n'ayant pas contacté le SNES-FSU ?**

Le SNES-FSU Toulouse est intervenu à plusieurs reprises pour dénoncer des problèmes liés à l'algorithme et montrer les erreurs liées à l'absence d'intervention humaine dans les dernières phases d'affectation. Il continue de demander le retour à l'examen individuel de tous les demandeurs en commission.

## INTER 2025 : se faire accompagner et conseiller

La première phase des mutations, dite interacadémique, arrive à grands pas. Elle débutera mi-novembre mais les dates précises ne seront connues qu'à la parution de la circulaire nationale début novembre.

Le SNES-FSU, par sa longue expérience et sa connaissance approfondie des règles de mutations, a une expertise reconnue, y compris par l'administration, dans le fonctionnement des mutations.

Comme chaque année, le SNES-FSU vous accompagne et vous conseille dans ces opérations techniques et stratégiques en mettant en place des rendez-vous indivi-

duels téléphoniques de 30 minutes, qui sont réservés aux collègues syndiqué.es.

Quand les commissions existaient, le SNES-FSU faisait rectifier au moins 25% des dossiers pour des barèmes faux ou des vœux mal formulés. En l'absence de commission, il est donc encore plus important d'être suivi pendant toutes les phases de cette opération : formulation des vœux, calcul des barèmes, vérification de ceux-ci lors de l'affichage par l'administration et contestation si besoin.

**Les stagiaires, des participant.es obligatoires**

Les stagiaires, qui doivent se voir affecté.es dans une académie à la rentrée 2025, doivent obligatoirement -à quelques rares exceptions- participer à la phase interacadémique des mutations.

Un stage à leur destination se déroulera le **mardi 12 novembre de 9H30 à 17H à Toulouse (lycée Déodat de Séverac)**. Il est ouvert à toutes et tous : syndiqué.es et non syndiqué.es.

## Contestation de l'avis final de votre rendez-vous de carrière :

Le 10 septembre les appréciations provisoires, dites « recteur », ont été communiquées aux collègues. Depuis la disparition des CAPA, il reste uniquement pour les collègues la possibilité de contester cet avis final individuellement en formulant un recours.

**L'an dernier 26 collègues parmi les 54 recours ont vu leur appréciation remontée (certains après le recours gracieux, d'autres après la capa) soit 48% de réévaluations favorables.**

Au vu de ces résultats, le SNES-FSU invite donc les collègues à contester leur appréciation PPCR et à nous contacter ([carrieres@toulouse.SNES.edu](mailto:carrieres@toulouse.SNES.edu)) afin de ne pas laisser passer les délais de recours et d'être aidés.

**Si votre recours gracieux n'a pas abouti (réponse négative du rectorat ou absence de réponse dans les 30 jours) nous vous rappelons que vous devez déposer une seconde contestation de votre appréciation finale en demandant bien la saisine de la CAPA.**

**Changement pour les agrégé.es :** à compter de cette année toutes les opérations de contestation du PPCR se feront en académie et plus au niveau ministériel.

Le SNES-FSU entend bien combattre toute dérive managériale, retrouver de la transparence dans toutes les opérations de gestion des collègues et ainsi agir dans l'intérêt du plus grand nombre !

Pour plus d'informations consulter le site académique.

*Hélène Tressens,  
Laureline Buzin,  
Floréal Hemery  
responsables du secteur  
Carrières du SNES-FSU*

# Les responsables du SNES-FSU dans l'Académie

## Secrétaire général



**Pierre PRIOURET**  
Secrétaire général  
SNES-FSU Toulouse

## Secrétaires académiques



**Aurélien BOROT**  
co-secrétaire  
académique



**Hélène TRESSENS**  
co-secrétaire  
académique



**Sylvain LAGARDE**  
co-secrétaire  
académique



**Perrine SIMONUTTI**  
co-secrétaire  
académique

## Trésorière Académique



**Nathalie CHARTON**

Responsables de secteurs  
et de catégories: l'organigramme  
complet sur le site internet  
[www.toulouse.SNES.edu](http://www.toulouse.SNES.edu)

La section académique est animée par un secrétariat collégial de 6 membres comprenant 1 secrétaire général et 4 secrétaires académiques. Le secrétaire général est le porte parole du SNES académique auprès du Recteur, du secrétaire général et des responsables académiques du rectorat ainsi que de ceux du Conseil régional.

Les secrétaires académiques coordonnent l'activité de secteurs plus spécialisés.

Les responsables départementaux représentent le SNES-FSU dans les instances départementales et animent l'action syndicale au niveau local.

## GERS

Permanence le jeudi de 9h30 à 16h.  
Chemin de la Rhétourie 32000 Auch  
06 84 67 78 92  
[SNES32@toulouse.SNES.edu](mailto:SNES32@toulouse.SNES.edu)



**Jocelyn PETIT**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 32



**Perrine SIMONUTTI**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 32

## HAUTES PYRÉNÉES

Permanences mercredi après-midi  
de 13h30 à 18h30.  
École Jules Ferry, 7, rue A. Breyer, Tarbes  
05 62 34 38 24 - 07 86 70 82 89  
[SNES65@toulouse.SNES.edu](mailto:SNES65@toulouse.SNES.edu)



**Frédérique LEMAIRE**  
co-secrétaire SNES-FSU 65



**Marc POULOU**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 65



**Sandra ROGER**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 65

## LOT

80, rue des Jardiniers - 46000 Cahors  
[SNES46@toulouse.SNES.edu](mailto:SNES46@toulouse.SNES.edu)  
Port. 06 33 61 57 70



**Florence CABRIT**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 46

**Anne-Marie BONHOMME**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 46

**Hélène TRESSENS**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 46

## TARN ET GARONNE:

Permanences les mardis de 9 h à 12 h 00  
et les mercredis de 14 h à 16 h 30  
23, grand rue Sapiac, Montauban 82000  
06 37 45 68 61  
[SNES82@toulouse.SNES.edu](mailto:SNES82@toulouse.SNES.edu)



**Olivier ANDRIEU**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 82

**Camille LESCURE**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 82

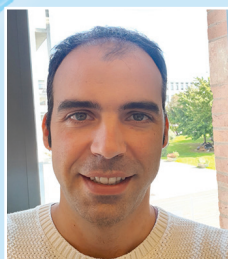
## HAUTE-GARONNE

Permanences mardi  
toute la journée  
et jeudi après-midi  
2, avenue Jean Rieux  
31500 Toulouse  
05 61 34 38 37  
[SNES31@toulouse.SNES.edu](mailto:SNES31@toulouse.SNES.edu)



**Pierre MONTELS**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 31

**Cécile BELOTTI**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 31



**Nicolas MOUSSET**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 31



**Laurent MURATI**  
secrétaire  
SNES-FSU 09

## ARIÈGE

Maison des Associations  
1, avenue de l'Ariège - Foix 09000  
05 34 09 35 97 - 06 03 97 44 75  
[SNES09@toulouse.SNES.edu](mailto:SNES09@toulouse.SNES.edu)

## Secrétaires départementaux

## AVEYRON:

Permanence: le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h.  
Contacts téléphoniques (mardi et jeudi):  
Tél/Fax: 05 65 78 13 41 - 06 84 22 62 17  
8, rue de la Vienne - 12000 Rodez  
[SNES12@toulouse.SNES.edu](mailto:SNES12@toulouse.SNES.edu)



**Émilie MAFFRE**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 12

**Sylvain LAGARDE**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 12

## TARN

Permanences: mardi, mercredi - 14 h - 17 h  
201, rue de Jarlard, 81000 Albi - 06 37 45 68 61  
[SNES81@toulouse.SNES.edu](mailto:SNES81@toulouse.SNES.edu)



**Benoit FOUCAMBERT**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 81

**Christine AVELLANA**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 81



**Laureline BUZIN**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 81

**Hélène GALICHET**  
co-secrétaire  
SNES-FSU 81

## Elections internes 2024 : une vie démocratique toujours dynamique !

Le vote des adhérent.es s'est déroulé du 13 mai au 4 juin dernier, dans les établissements et par correspondance pour les syndiqué.es "isolé.es" ou retraité.es. La commission de dépouillement, académique, pluraliste, a été réunie le 12/06/24, et a procédé aux contrôles de la régularité des opérations de dépouillement opérées dans les sections d'établissement, et aux décomptes des votes parvenus par correspondance au S3.

Aucun incident particulier n'a été relevé, et la commission s'est attachée à prendre en compte le maximum de votes émis, afin d'assurer la meilleure représentativité pos-

sible des élu.es.

On relève une participation finale au vote académique qui atteint 48,8% des inscrit.es (adhérent.es à jour de cotisation à l'ouverture du scrutin), qui confirme l'attachement à la vie démocratique du SNES-FSU, malgré un léger repli. Les membres élu.es de la nouvelle CAA remercient les électrices et électeurs de leur participation toujours forte à ce vote.

Conformément aux statuts du SNES-FSU en vigueur, les collègues femmes élues sont majoritaires dans la nouvelle Commission

Administrative académique (31 femmes pour 29 hommes parmi les titulaires et suppléants.es). Nous saluons l'arrivée de 14 membres (sur 60) qui siègeront pour la première fois au sein de la CA de Toulouse, soit un renouvellement de près d'un quart de l'instance délibérative de la section académique, pour un mandat de 3 ans.

Deux courants de pensée avaient déposé une liste académique. Les résultats obtenus par ces courants de pensée en % par département sont les suivants :

Dép.	Unité et Action	Ecole Emancipée
09	91,3%	8,7%
12	89,2%	10,8%
31	60,1%	39,9%
32	85,6%	13,5%
46	93,2%	6,8%
65	81,0%	19,0%
81	67,1%	32,9%
82	65,6%	34,4%
<b>Académie</b>	<b>69,8%</b>	<b>30,2%</b>

Les équilibres entre courants de pensée représentés sont totalement inchangés par rapport aux élections de 2021 (Unité et Action : +0,1 point, Ecole Emancipée : - 0,1 point), ce qui entraîne une composition de la nouvelle CAA totalement identique à celle de la CAA sortante. Les sièges sont ainsi répartis comme suit :

Composition en sièges de la CAA 2024-2027			
Courant de pensée	Titulaires	Suppléant.es	Elu.es
Unité et Action	32 (=)	11 (=)	43 (=)
Ecole Emancipée	13 (=)	4 (=)	17 (=)
Total	45	15	60

Le nouveau bureau académique, élu le 20/06/24 par la nouvelle CA académique issue du vote des syndiqué.es est composé ainsi :

**Pour Unité et Action :** Olivier ANDRIEU, Cécile BELOTTI, Aurélien BOROT, Nathalie CHARTON, Benoît FOUCAMBERT, Sylvain LAGARDE, Pierre MONTELS, Pierre PRIOURET, Perrine SIMONUTTI, Monique THEULE, Hélène TRESSENS (titulaires) ; Florence CABRIT, Hélène GALICHET, Frédérique LE MAIRE, Emilie MAFFRE, Laurent MURATI, Anne-Elisabeth ROLAND (suppléant.es).

**Pour Ecole Emancipée :** Agnès AKIELEWIEZ, Mélanie CURE, Cécile ESQUERRE-MONTAGNINI, Camille FOA, Nicolas MOUSSET (titulaires) ; François CHERIGNY, Emmanuelle FARADONI (suppléant.es).

**Le nouveau bureau,** réuni pour la première fois le 03/07/24, a élu à l'unanimité le secrétariat académique : Aurélien BOROT, Sylvain LAGARDE, Pierre PRIOURET (secrétaire général), Perrine SIMONUTTI et Hélène TRESSENS. Il a également réélu à l'unanimité Nathalie CHARTON comme Trésorière académique.

### Ils et elles quittent la CA Académique ...

Après parfois des dizaines d'années d'engagement au SNES-FSU, à Toulouse ou ailleurs, des militant.es quittent la CA académique, et laissent leur place : le renouvellement de la CAA concerne près du quart des sièges, signe de la vitalité de l'engagement au SNES-FSU dans notre académie.

Ainsi, Gisèle BONNET, Carole DAT, Yves FRANCOISE, Véronique GARRIGUES, Aurélie GIL, Karine GIRAUT, Catherine GOURBIER, Sébastien JAFFIOL, Elodie LADEL, Jérôme LAUNET, Marion LEON, Carine RIOS,

Géraldine ROUQUETTE, et Hervé TROGNON laissent leurs sièges à d'autres au sein de la CA académique.

Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement, leur participation aux échanges et aux débats qui ont concrétisé la vie démocratique de notre organisation au cours du mandat écoulé ! Mais nous savons qu'ils et elles resteront bien présent.es au côté des syndiqué.es et de la profession, quelles que soient les évolutions dans leur vie personnelle et professionnelle, et la forme de leur engagement !



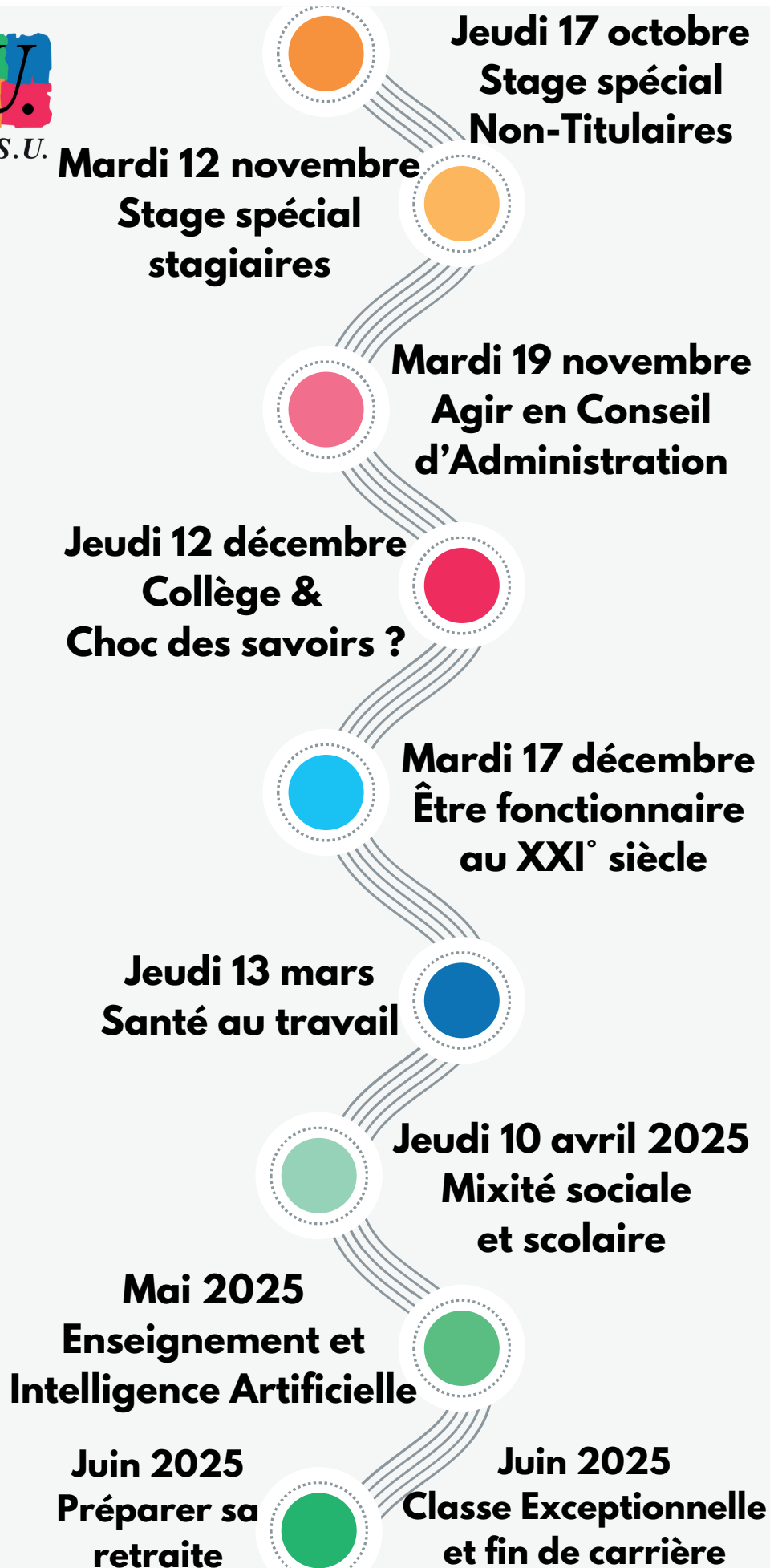
# Vie interne

PRIOURET	Pierre	Agrégé	Mathématiques	Lyc S. Hessel Toulouse	31	Unité & Action	Titulaire
SIMONUTTI	Perrine	Certifiée	Lettres Modernes	Lyc J. Saverne L'Isle-Jourdain	32	Unité & Action	Titulaire
LAGARDE	Sylvain	Agrégé	Lettres Modernes	Lyc A. Monteil Rodez	12	Unité & Action	Titulaire
TRESSENS	Hélène	Certifiée	Sc. Physique-Chimie	Clg O. de Magny Cahors	46	Unité & Action	Titulaire
BELOTTI	Cécile	Certifiée	Anglais	Lyc P. Bourdieu Fronton	31	Unité & Action	Titulaire
CHARTON	Nathalie	Certifiée	Anglais	Clg P. Bayle Pamiers	9	Unité & Action	Titulaire
BOROT	Aurélien	Certifié	Histoire-Géographie	Clg M. Berthelot Toulouse	31	Unité & Action	Titulaire
CABRIT	Florence	Agrégée	Anglais	Lyc J. Lurçat Saint-Céré	46	Unité & Action	Titulaire
THEULE	Monique	Retraîtée	Mathématiques	Tarbes	65	Unité & Action	Titulaire
MONTELS	Pierre	Certifié	Lettres Modernes	Lyc H. Matisse Cugnaux	31	Unité & Action	Titulaire
FOUCAMBERT	Benoît	Certifié	Histoire-Géographie	Clg J. Jaurès Albi	81	Unité & Action	Titulaire
GALICHET	Hélène	Certifiée	Documentation	Clg L. Pasteur Graulhet	81	Unité & Action	Titulaire
LEMAIRE	Frédérique	Certifiée	Anglais	Clg P. Eluard Tarbes	65	Unité & Action	Titulaire
CLUZEL	David	Certifié	Histoire-Géographie	Lyc L. Rascol Albi	81	Unité & Action	Titulaire
LESCURE	Camille	Certifié	SVT	Clg J. Lacaze Grisolles	82	Unité & Action	Titulaire
BONHOMME	Anne-Marie	Certifiée	Histoire-Géographie	Clg Gambetta Cahors	46	Unité & Action	Titulaire
HEMERY	Floréal	Certifié	Histoire-Géographie	Clg N. Vauquelin Toulouse	31	Unité & Action	Titulaire
ANDRIEU	Olivier	Agrégé	Histoire-Géographie	Lyc A. Bourdelle Montauban	82	Unité & Action	Titulaire
LE QUENTREC	Maeve	Certifiée	Histoire-Géographie	Clg M. Berthelot Toulouse	31	Unité & Action	Titulaire
MURATI	Laurent	Agrégé	Lettres Modernes	Lyc Pyrène Pamiers	9	Unité & Action	Titulaire
BUZIN	Laureline	Certifiée	Espagnol	Clg R. Cassin Vielmur/Agout	81	Unité & Action	Titulaire
CASTILLO	Elisabeth	Certifiée	Espagnol	Clg G. Fébus Mazères	9	Unité & Action	Titulaire
RAFALOWICZ	Brigitte	Retraîtée	CPE	Toulouse	31	Unité & Action	Titulaire
PETIT	Jocelyn	Certifié	SES	Lyc A. Fournier Mirande	32	Unité & Action	Titulaire
ROLAND	Anne-Elisabeth	Certifiée	Lettres Classiques	Clg G. Chaumeton L'Union	31	Unité & Action	Titulaire
BUZIN	Aurélien	Certifié	Lettres Modernes	Lyc Pyrène Pamiers	9	Unité & Action	Titulaire
SOUBSOL	Laure	Certifiée	Espagnol	Clg J. Moulin Toulouse	31	Unité & Action	Titulaire
HENNETIER	Marc	Certifié	Histoire-Géographie	Clg La Garenne Gramat	46	Unité & Action	Titulaire
DEGOS-CARRERE	Monique	Retraîtée	Histoire-Géographie	Toulouse	31	Unité & Action	Titulaire
EL OTMANI	Elhouari	Certifié	Philosophie	Lyc R. Naves Toulouse	31	Unité & Action	Titulaire
MAFFRE	Emilie	Certifiée	SVT	Clg P. Soulagés Marcillac-Vallon	12	Unité & Action	Titulaire
MANIBAL	Christophe	Agrégé	Philosophie	Lyc J. Baker Toulouse	31	Unité & Action	Titulaire
MOUSSET	Nicolas	Certifié		Collège Clémence Isaure Toulouse	31	Ecole Emancip.	Titulaire
CURE	Mélanie	Certifiée		Collège Germaine Tillon Aussonne	31	Ecole Emancip.	Titulaire
CAILLAUD	Julien	Certifié		Collège Olympe de Gouges Montauban	82	Ecole Emancip.	Titulaire
FOA	Camille	Certifiée		Collège Fermat Toulouse	31	Ecole Emancip.	Titulaire
MILHORAT	Matthieu	Certifié		LGT Martin Malvy Cazères	31	Ecole Emancip.	Titulaire
AKIELEWIEZ	Agnès	Certifiée		LGT Toulouse-Lautrec Toulouse	31	Ecole Emancip.	Titulaire
SAINT-MARTIN	Loïc	Certifié		Collège Stella Blandy Montesquieu-Volvestre	31	Ecole Emancip.	Titulaire
PERILLAT	Marie-Cécile	Certifiée		LGT Stéphane Hessel Toulouse	31	Ecole Emancip.	Titulaire
TCHINA	Mehdi	Contractuel		Collège Beaulieu Seysses	31	Ecole Emancip.	Titulaire
ESQUERRE-MONTAGNINI	Cécile	Certifiée		Collège Michelet Toulouse	31	Ecole Emancip.	Titulaire
JULIEN	Thomas	Certifié		Collège Becanne Toulouse	31	Ecole Emancip.	Titulaire
FARADONI	Emmanuelle	PsyEN		CIO Rangueil Toulouse	31	Ecole Emancip.	Titulaire
CHERIGNY	François	Certifié		LPO Déodat de Séverac Toulouse	31	Ecole Emancip.	Titulaire
GIRAUD	Karine	Certifiée	Lettres Classiques	Clg Bellevue Toulouse	31	Unité & Action	Suppléante
PUECH	Valérie	Certifiée	Economie-gestion	Lyc T. Ozenne Toulouse	31	Unité & Action	Suppléante
NARANJO	Michel	Agrégé	Sc. Physique-Chimie	Lyc A. Monteil Rodez	12	Unité & Action	Suppléant
DAUDIGNON	Carine	Agrégée	Histoire-Géographie	Lyc Déodat de Séverac Toulouse	31	Unité & Action	Suppléante
RAMOND	Valérie	CPE	Education	Lyc P. Bourdieu Fronton	31	Unité & Action	Suppléante
VIGUIER	Jean-Louis	Retraité	Sc. Physique-Chimie	Figeac	46	Unité & Action	Suppléant
DUFAUX	Blanche	Certifiée	Anglais	Clg P. de Fermat Toulouse	31	Unité & Action	Suppléante
GOMBERT	Nicolas	Certifié	Histoire-Géographie	Lyc A. Monteil Rodez	12	Unité & Action	Suppléant
LEBRUN	Guillaume	Certifié	Mathématiques	Clg A. Perbosc Auterive	31	Unité & Action	Suppléant
SERRA	Claire	Certifiée	Histoire-Géographie	Lyc H. Matisse Cugnaux	31	Unité & Action	Suppléante
PULLIO	Marzia	Certifiée	Italien	Lyc Pardailhan Auch	32	Unité & Action	Suppléante
THIBOUVILLE	Claire	Certifiée		Collège Jean Rostand Balma	31	Ecole Emancip.	Suppléante
SILLAM	Olivier	Certifié		Lycée Berthelot Toulouse	31	Ecole Emancip.	Suppléant
HUGUET	Edith	Certifiée		LPO Déodat de Séverac Toulouse	31	Ecole Emancip.	Suppléante
PIAU	Jean-Philippe	Certifié		Collège Paul Mermoz Blagnac	31	Ecole Emancip.	Suppléant



## FORMATION SYNDICALE

## TOULOUSE 2024-25



## Contractuel·les : le SNES-FSU ne lâche rien !

**A** la demande du SNES et de la FSU, le rectorat a programmé en fin d'année scolaire dernière un Groupe de Travail (GT) pour faire le point sur la mise en place, à la rentrée 2023, d'un nouveau protocole d'emploi et de rémunération des contractuel·les enseignant·es, CPE et PsyEN dans notre académie.

Ce GT a permis de revenir sur les problèmes relevés durant l'année par les militant·es en charge de l'accompagnement individuel des contractuel·les qui le sollicitent : difficultés de paiement et de versement régulier des salaires ; retards dans l'établissement des attestations de fin de contrat – indispensables pour percevoir les indemnités de chômage – ; illégalité de certaines dispositions dans les contrats proposés ; etc.

La mobilisation spécifique, organisée à l'initiative des syndicats de la FSU en février, avait mis en lumière ces difficultés ; le GT a montré que, si le rectorat avait pris des engagements sur des cas individuels, il reste dans

l'incapacité de régler les problèmes en fin de contrat, dans l'attente d'un outil informatique national prévu pour ... 2025. Il a aussi été l'occasion de porter nos revendications, notamment sur :

- l'extension aux contractuel·les en CDI des mesures de revalorisation des rémunérations qui sont restées limitées, au bénéfice des collègues en CDD dans le protocole 2024 ;
- la prise en charge des frais liés à une affectation éloignée de l'établissement de rattachement ;
- le respect d'un délai minimal avant la prise en charge de classes, etc.

Le GT n'a hélas pas débouché sur des engagements fermes de la part du rectorat : le nouveau cadre de gestion, issu de ces échanges, aurait dû être présenté au CSA de juin dernier pour application à cette rentrée : cette présentation est au moins repoussée au CSA de cette mi-octobre...

Pourtant, le rectorat a bien procédé à nouveau massivement à des recrutements de contractuel·les (de l'ordre de 400 !) pour assurer la rentrée, qui se sont donc faits dans un cadre flou, et dans une certaine opacité sur des Blocs de Moyens Provisoires, ce qui laisse sur le terrain le sentiment que les priorités réglementaires et statutaires ne sont pas toujours respectées. Cette situation n'est pas prête de changer, d'autant que le rectorat rechigne toujours autant à accéder à notre revendication d'un accompagnement plus soutenu à la réussite des collègues aux divers concours, en attendant un plan national de titularisation massive, que le SNES continue de porter avec la FSU.

En attendant sa concrétisation, le SNES défend les collègues contractuel·les qui font appel à lui, et les invite à se rapprocher de lui pour ne pas rester isolé·e !

*Pierre Priouret,  
élu en CSA*



### Actualité de nouveaux droits pour les AESH, les AED et les Non-Titulaires

RETROUVEZ DES PRÉCISIONS EN LIGNE

## AESH : vers une gestion plus académique

**L**es difficultés sont nombreuses pour les personnels AESH : problèmes d'affectation, de temps de travail, parfois de versements de salaires ou de l'accompagnement des frais de déplacement, en passant par des emplois du temps complexes dans le cadre de la gestion mutualisée des PIAL. En somme, rien de simple dans le quotidien de la prise en charge d'élèves à besoins particuliers, rien de complètement serein dans la gestion administrative à laquelle les personnels sont confrontés.

Le SNES-FSU et la FSU-SNUipp (pour le 1er degré) avaient donc demandé à être reçus fin juin en audience auprès du rectorat pour un état des lieux et des échanges sur les évolutions en cours dans la gestion de ces personnels AESH. Évidemment, cela aura été l'occasion de revenir sur des revendica-

tions nationales (statut, salaires, temps de travail, etc...) mais aussi sur la politique académique.

La grande "nouveau" pour l'académie de Toulouse est la création d'une direction spécifique pour la gestion des personnels AESH, étant donné leur nombre (la DPAS - direction des personnels d'appui à la scolarité – a été mise en place en septembre 2023, mais le transfert des personnels n'était pas encore complètement achevé avant cette rentrée). À travers ce service, il y a la reconnaissance par le Rectorat des ses carences en terme de suivi administratif et de la nécessité d'améliorer celui-ci, ce qui passe notamment par une gestion académique, plus cohérente, que ce qui se faisait au niveau départemental. De ce point de vue, le Rectorat travaille à un "cadre de gestion "académique qui aurait vocation

à donner aux différents interlocuteurs, à tous les niveaux, comme aux personnels AESH, de la lisibilité sur le cadre réglementaire et différentes démarches administratives. Cela permettrait par exemple d'avoir enfin une clarification sur certains droits, mal appliqués.

Évidemment ce ne sera pas la miraculeuse réponse aux "maux" de la précarité structurelle, des conditions de travail dégradées, d'un management qui peut malmener, mais la FSU œuvrera à ce que ces évolutions soient l'occasion d'améliorations concrètes pour les personnels AESH.

*Sylvain Lagarde,  
secrétaire académique*

## Elections fédérales : participez activement à la vie de la FSU par votre vote !



Du **7 au 28 novembre** prochain, les adhérent-es du SNES sont appelés à voter, pour donner leur appréciation sur l'activité nationale de la FSU au cours du mandat 2021-2024, et tracer les grandes lignes de son orientation pour le mandat qui s'ouvrira, pour 3 ans, à partir du Congrès national de février prochain.

Dans les départements, les sections départementales de la FSU peuvent également solliciter l'avis des membres des syndicats nationaux sur ces mêmes sujets (variable selon les départements).

Alors que le mouvement syndical traverse une période lourde d'enjeux mais aussi d'espoirs, comme l'ont montré les quinze derniers mois (mobilisation historique contre la réforme des retraites, travail intersyndical sur un rapprochement entre organisations et confédérations, lutte contre l'extrême-droite et émergence de plusieurs tentatives de réunion des forces progressistes lors des élections, nourrie par les rapprochements syndicaux), la participation du plus grand nombre est importante : prenons le temps de nous exprimer, parlons du vote au sein de nos établissements !

### Qui peut voter ?

Tout-es les adhérent-es ayant cotisé, soit au titre de l'année 2023/2024, soit au titre de 2024/2025 à la date du 06/11/24, sont électrices et électeurs : leur large participation est vivement souhaitée pour ce scrutin, simplifié par rapport au passé (plus de vote sur des "fenêtres" présentant des formulations différentes du rapport d'activité).

### Comment voter ?

Les modalités de votes sont identiques à celles du printemps dernier, pour les élections internes du SNES.

Compte tenu de l'organisation du SNES, la modalité privilégiée est le vote au sein des sections d'établissement (S1).

Quelques exceptions sont toutefois permises, pour les collègues isolés (exerçant dans un S1 de 4 membres ou moins) ou retraités : ces collègues votent par correspondance, au cours de la même période de vote, à l'aide du matériel qui leur sera envoyé directement à domicile.

Des facilités de vote sont enfin accordées aux TZR, contractuel-les et collègues absent-es de leur établissement durant le vote : prenez rapidement contact avec votre secrétaire de S1 pour en bénéficier.

## Pour rejoindre le SNES

Tél. 05 61 34 38 51

2, avenue Jean-Rieux — 31 500 — Toulouse

Accès bus : bus L1 ou L8 (arrêts Périssé ou Place Dupuy, Port Saint-Étienne), 27 (arrêt Seel), 66 et 31 (arrêt grand-Rond)

Accès métro : ligne B, station F. Verdier.

Permanences en période scolaire tous les après-midis du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures  
Possibilité de prise de RDV pour les syndiqués avec les secteurs pour un suivi plus personnalisé.

### Se syndiquer au SNES-FSU



### Adresse électronique générale :

[s3tou@SNES.edu](mailto:s3tou@SNES.edu)

#### Qui fait quoi ?

La section académique met à votre disposition plusieurs adresses électroniques pour un suivi adapté à votre situation ou vos questions.

#### Adhésion — syndicalisation

[tresorerie@toulouse.SNES.edu](mailto:tresorerie@toulouse.SNES.edu)

#### Carrière

Pour toutes les questions concernant la carrière et / ou le statut : avancement, promotion, évaluation, traitement, congés... écrivez selon votre catégorie :

AED et AESH :

[aed-aesh@toulouse.SNES.edu](mailto:aed-aesh@toulouse.SNES.edu)

Agrégé.es et certifié.es :

[carrieres@toulouse.SNES.edu](mailto:carrieres@toulouse.SNES.edu)

CPE :

[cpe@toulouse.SNES.edu](mailto:cpe@toulouse.SNES.edu)

Non-titulaires enseignants :

[nontitu@toulouse.SNES.edu](mailto:nontitu@toulouse.SNES.edu)

Stagiaires et

Etudiants-contractuels-alternants :

[stagiaires@toulouse.SNES.edu](mailto:stagiaires@toulouse.SNES.edu)

Retraités :

[enretraite@toulouse.SNES.edu](mailto:enretraite@toulouse.SNES.edu)

Psy-EN :

[psyen@toulouse.SNES.edu](mailto:psyen@toulouse.SNES.edu)

#### Mutations / Affectations / TZR

Pour toutes les questions concernant le mouvement : mutations, affectations, compléments de service...

[mutations@toulouse.SNES.edu](mailto:mutations@toulouse.SNES.edu)

#### Santé

[sante@toulouse.SNES.edu](mailto:sante@toulouse.SNES.edu)

#### Pour préparer sa retraite

[retraites@toulouse.SNES.edu](mailto:retraites@toulouse.SNES.edu)

#### Stages syndicaux

#### Formation syndicale

[formation.syndicale@toulouse.SNES.edu](mailto:formation.syndicale@toulouse.SNES.edu)

**Contactez les S2 pour toutes les questions concernant le fonctionnement de l'établissement, les dotations, les budgets :**

Ariège : [sn09@toulouse.snes.edu](mailto:sn09@toulouse.snes.edu)

Aveyron : [sn12@toulouse.snes.edu](mailto:sn12@toulouse.snes.edu)

Haute-Garonne : [sn31@toulouse.snes.edu](mailto:sn31@toulouse.snes.edu)

Gers : [sn32@toulouse.snes.edu](mailto:sn32@toulouse.snes.edu)

Hautes-Pyrénées : [sn65@toulouse.snes.edu](mailto:sn65@toulouse.snes.edu)

Tarn : [sn81@toulouse.snes.edu](mailto:sn81@toulouse.snes.edu)

Tarn-et-Garonne : [sn82@toulouse.snes.edu](mailto:sn82@toulouse.snes.edu)

Site académique

[www.toulouse.SNES.edu](http://www.toulouse.SNES.edu)

Crédit Mutuel  
Enseignant